

**CONVENTION D'AFFERMAGE
DU MUSEE DU FORT DE LA POMPELLE
AVEC L'ASSOCIATION DE GESTION DU MUSEE
DE LA POMPELLE**

§§§§§§§§

RAPPORT D'ACTIVITES 2009

Annexe 2

AUDIT MASSE & EGELE

Société de Commissariat Aux Comptes

Inscrite sur la liste de la Compagnie Régionale

Des Commissaires Aux Comptes de Reims

**ASSOCIATION DE GESTION
DU MUSEE DU FORT DE LA POMPELLE**

Siège social : 1 Place Museux

51100 REIMS

siret 390 489 979 00018

RAPPORTS

DU

COMMISSAIRE AUX COMPTES

COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2009

S.A.R.L. au capital de 8000 euros

R.C.S REIMS B 440 273 779

Bat 4 Allée Santos Dumont BP 247 - 51687 REIMS CEDEX 2

03.26.47.44.55

AUDIT MASSE & EGELE

Société de Commissariat Aux Comptes

Inscrite sur la liste de la Compagnie Régionale

Des Commissaires Aux Comptes de Reims

**ASSOCIATION DE GESTION
DU MUSEE DU FORT DE LA POMPELLE**

Siège social : 1 Place Museux

51100 REIMS

siret 390 489 979 00018

RAPPORT GENERAL
DU
COMMISSAIRE AUX COMPTES

COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2009

S.A.R.L au capital de 8000 euros

R.C.S REIMS B 440 273 779

Bat 4 Allée Santos Dumont BP 247 - 51687 REIMS CEDEX 2

03.26.47.44.55

AUDIT MASSE & EGELE

Société de Commissariat Aux Comptes

Inscrite sur la liste de la Compagnie Régionale

Des Commissaires Aux Comptes de Reims

Monsieur le Président,
Mesdames,
Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Association, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'
ASSOCIATION DE GESTION DU MUSEE DU FORT DE LA POMPELLE
tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- les justifications des appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - CONTROLE DES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondage, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. J'estime que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, j'attire votre attention à nouveau sur des incertitudes concernant la continuité d'exploitation à terme suite à la perte continue de ressources financières. Le contrat d'affermage ne permettant pas la couverture des dépenses prévisionnelles sur l'ensemble de l'année 2010 la procédure d'alerte a été mise en œuvre.

II – JUSTIFICATIONS DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification des appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

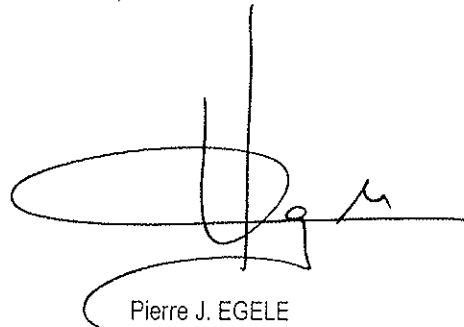
Les appréciations que nous avons portées sur ces éléments s'inscrivent dans notre démarche d'audit qui porte sur les comptes annuels pris dans leur ensemble contribuent à la formation de l'opinion sans réserve exprimée dans la première partie de ce rapport.

III – VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels, des informations données dans le rapport financier du conseil d'administration, et dans les documents adressés aux membres de l'Association sur la situation financière des comptes annuels.

Reims, le 12 mars 2010



Pierre J. EGELE

S.A.R.L au capital de 8000 euros

R.C.S REIMS B 440 273 779

Bat 4 Allée Santos Dumont BP 247 - 51687 REIMS CEDEX 2

03.26.47.44.55

Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2009			31/12/2008
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	76 513	50 581	25 932	34 321
	Autres immobilisations corporelles	112 123	92 913	19 210	14 666
	Immobilisations grevées de droits				
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
	TOTAL (I)	188 636	143 494	45 142	48 987
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	3 356		3 356	3 468
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
CREANCES (3)					
Créances usagers et comptes rattachés					
Autres créances	650		650	25 932	
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	6 258		6 258	25 637	
Charges constatées d'avance	1 042		1 042	2 030	
	TOTAL (II)	11 306		11 306	57 066
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL ACTIF		199 942	143 494	56 448	106 053

(1) dont droit au bail

(2) dont à moins d'un an

(3) dont à plus d'un an

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

		31/12/2009	31/12/2008
Fonds associatifs	Fonds propres		
	Fonds associatifs sans droit de reprise	31 093	31 093
	<i>Dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables</i>	16 129	16 129
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Report à nouveau	13 322	45 841
	Résultat de l'exercice	(25 204)	(32 519)
	Total des fonds propres	19 211	44 415
	Autres fonds associatifs		
	Fonds associatifs avec droit de reprise		
	- Apports		
	- Legs et donations		
	- Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables	53	53
Résultats sous contrôle de tiers financeurs			
Droits des propriétaires			
Ecarts de réévaluation			
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	971	1 127	
Provisions réglementées			
Total des autres fonds associatifs	1 025	1 180	
Total des fonds associatifs	20 236	45 595	
Provisions			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
Total des provisions			
Fonds dédiés			
Sur subventions de fonctionnement			
Sur dons manuels affectés			
Sur legs et donations affectés			
Total des fonds dédiés			
DETTES (1)			
DETTES FINANCIERES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)			
Emprunts et dettes financières divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
DETTES D'EXPLOITATION			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 888	35 407	
Dettes fiscales et sociales	27 324	25 050	
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Produits constatés d'avance			
Total des dettes	36 212	60 458	
Ecarts de conversion passif			
TOTAL PASSIF	56 448	106 053	
Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(25 204,19)	(32 518,57)	
(1) Dont à moins d'un an	36 212	60 458	
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			

Compte de Résultat 1/2

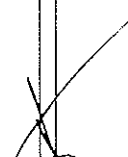
Etat exprimé en euros		31/12/2009	31/12/2008
		12 mois	12 mois
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	Ventes de marchandises		
	Production vendue (Biens)	375	489
	Production vendue (Services et Travaux)	28 299	33 019
	Montant net du chiffre d'affaires	28 674	33 508
	Productions stockée		
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation	180 433	202 767
	Dons		
	Cotisations	21	10
	Legs et donations		
	Produits liés à des financements réglementaires	7	3
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges	7 067	3 235
	Autres produits		
Total des produits de fonctionnement		216 201	239 523
CHARGES DE FONCTIONNEMENT	Achats de marchandises		
	Variation de stock	112	160
	Achats de matières et autres approvisionnements		
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	83 600	124 326
	Impôts, taxes et versements assimilés	3 545	3 171
	Salaires et traitements	109 286	100 983
	Charges sociales	33 533	31 491
	Subventions accordées par l'association		
	Dotation aux amortissements et dépréciations	12 383	12 727
Dotation aux provisions			
Autres charges	1 467	1 701	
Total des charges de fonctionnement		243 926	274 551
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT COURANT		(27 724)	(35 036)

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

31/12/2009

31/12/2008

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT COURANT		(27 724)	(35 036)
Opéra. comm.	Excédent attribué ou insuffisance transférée Insuffisance supportée ou excédent transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé Autres intérêts et produits assimilés Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	97	1 071
	Total des produits financiers	97	1 071
CHARGES FINANCIERS	Dotations aux amortissements et aux dépréciations Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	4	11
	Total des charges financières	4	11
	RESULTAT FINANCIER	93	1 061
	RESULTAT COURANT	(27 631)	(33 975)
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	2 760	1 457
	Total des produits exceptionnels	2 760	1 457
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements et aux dépréciations	333	
	Total des charges exceptionnelles	333	
	RESULTAT EXCEPTIONNEL	2 427	1 457
	PARTICIPATION DES SALAIRES IMPOTS SUR LES BENEFICES (+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (-) Engagements à réaliser sur ressources affectées		
	TOTAL DES PRODUITS	219 058	242 051
	TOTAL DES CHARGES	244 263	274 569
	EXCEDENT ou DEFICIT	(25 204)	(32 519)
	EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	PRODUITS	CHARGES
	Bénévolat Prestations en nature Dons en nature Secours en nature Mise à disposition gratuite de biens Prestations Personnel bénévole		

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence

Le bilan de l'exercice présente un total de **56 448 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **219 058 euros** et un total **charges** de **244 263 euros**, dégageant ainsi un **résultat** de **-25 204 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2009** et finit le **31/12/2009**.
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- **continuité de l'exploitation.**

La perte dégagée au cours du présent exercice, et les perspectives actuelles de financement pour le prochain exercice sont susceptible de remettre en cause la continuité d'exploitation.

Cependant, pour y faire face, la direction recherche activement de nouveaux financements et envisage de poursuivre la réduction des dépenses.

Il ressort donc une incertitude significative sur la capacité de l'Association à poursuivre son activité et qu'en conséquence, l'application des principes comptables généralement admis dans un contexte de continuité de l'exploitation concernant l'évaluation des actifs et passifs, pourrait s'avérer non approprié.

- **permanence des méthodes comptables** d'un exercice à l'autre.

- **indépendance des exercices.**

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels sont établis et présentés conformément à la réglementation française en vigueur, résultant des arrêtés du Comité de Réglementation Comptable (C.R.C.).

L'association a arrêté ses comptes en respectant le règlement n° 99-03 relatif à la réécriture du plan comptable général et pris en compte le règlement n° 99-01 au titre des règles de comptabilisation des domaines spécifiques : règles d'évaluation, de réévaluation des éléments du patrimoine, des contributions volontaires en nature.

Les principales méthodes utilisées sont :

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Immobilisations

L'association a arrêté ses comptes en respectant les règlement CRC n° 2002-10 et 2004-06 sur les actifs. L'application de ces règlement comptables est sans incidence sur les comptes 2008 dans la mesure où :

1. Les durées d'amortissement adoptée correspondent aux durée d'utilité,
2. Le mode d'amortissement est le mode linéaire.
3. Il n'y a pas d'immobilisations significative décomposable.

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les immobilisations "collections appartenant à autrui" ont été présentées consécutivement aux "droits des propriétaire apporteurs" à des fins de rapprochement en dérogation aux principes du plan comptables des associations, dans le respect des principes de l'image fidèle et de la permanence des méthodes.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

-Agencement et aménagement des constructions	de 5 à 15 ans
-Matériel et outillage	de 5 à 10 ans
-Matériel de transport	4ans
-Mobilier de bureau	5 ans

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks et en cours

Les stocks sont évalués par l'association suivant la méthode "du dernier prix d'achat connu". Un inventaire physique est fait à chaque fin d'exercice.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Autres points significatifs:

1) En 2009 l'association reçoit des subventions uniquement en provenance de la ville de REIMS.

Provision pour départ en retraite :

Le montant des droits qui sont acquis par les salariés pour indemnités de départ à la retraite, en tenant compte d'un pourcentage de probabilité de présence dans l'association à l'âge de la retraite, n'est pas évalué, compte tenu de l'âge et de l'ancienneté des salariés.

Contributions volontaires en nature :

L'association bénéficie du concours d'administrateurs bénévoles dont la participation n'a pas été évaluée n'étant ni suivie, ni significative.

Montant des rémunérations et avantages en nature versés aux cadres dirigeants :

Conformément à l'article 20 de la Loi n° 2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif, l'association est amenée à communiquer le montant des rémunérations et avantages en nature versés aux trois plus hauts cadres dirigeant bénévoles ou salariés.

L'association ne compte aucun cadre dirigeant rémunéré.

Informations concernant le droit individuel à la formation :

La Loi n° 2004-39 du 4 mai 2004 relative à la formation professionnelle a instauré pour les salariés un droit individuel à la formation à hauteur de 20 heures par an pour un salarié à temps complet.

A la clôture de l'exercice, aucune formation n'a eu lieu à ce titre.

ANNEXE - Elément 2

Immobilisations

Etat exprimé en euros

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2009
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Autres						
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels	76 513					76 513
Instal., agencement, aménagement divers	41 621					41 621
Matériel de transport	6 982					6 982
Matériel de bureau, mobilier	10 558		5 820			16 378
Emballages récupérables et divers	44 424		251 060		248 341	47 142
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	180 098		256 879		248 341	188 636
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières						
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES						
TOTAL	180 098		256 879		248 341	188 636

ANNEXE - Elément 3

Amortissements

Etat exprimé en euros

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2009
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Autres				
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
Instal technique, matériel outillage industriels	42 192	8 390		50 581
Autres Instal., agencement, aménagement divers	39 185	607		39 792
Matériel de transport	6 982			6 982
Matériel de bureau, mobilier	7 475	668		8 144
Emballages récupérables et divers	35 277	2 718		37 995
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	131 111	12 383		143 494
TOTAL	131 111	12 383		143 494

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autr	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autr	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Tableau de suivi des fonds associatifs

Libellé	Solde au début de l'exercice A	Augmentations B	Diminutions C	Solde à la fin de l'exercice D = A + B - C
Fonds associatifs sans droit de reprise				
- Patrimoine intégré				
- Fonds statutaires				
- Subventions d'investissement non renouvelables	14 964			14 964
- Apports sans droit de reprise				
- Legs et donations avec contrepartie d'actif immobilisés	16 129			16 129
- Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables				
Ecart de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	45 841			45 841
Résultat de l'exercice	(32 519)	32 519	25 204	(25 204)
Fonds associatifs avec droit de reprise				
- Apports				
- Legs et donations				
- Subventions d'investissement sur biens renouvelables	53			53
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Ecart de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	1 127			1 127
Provisions réglementées				
TOTAL	45 595	32 519	25 204	52 910



ANNEXE - Elément 5

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros		31/12/2009	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	650	650	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers				
Charges constatées d'avances	1 042	1 042		
TOTAL DES CREANCES		1 692	1 692	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2009	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	8 888	8 888		
	Personnel et comptes rattachés	6 530	6 530		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	15 689	15 689		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	5 105	5 105		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)				
	Autres dettes				
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAL DES DETTES		36 212	36 212		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

31/12/2009

Total des Produits à recevoir		650
Autres créances <i>AGRR A RECEVOIR</i>	650	650

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2009

Total des Charges à payer		15 885
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		2 160
<i>FOURN. FACT. NON PARVENUES</i>	2 160	
Dettes fiscales et sociales		13 725
<i>DETTES PROV./CONGES PAYES</i>	6 530	
<i>CHARG. SOC./CONGES A PAYER</i>	2 090	
<i>TAXE/SALAIRES A PAYER</i>	2 550	
<i>FPC A PAYER</i>	1 140	
<i>REDEVANCE DT ENT A PAYER</i>	1 415	

ANNEXE - Elément 6.12

Charges et Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros	31/12/2009	Charges	Produits
Charges et Produits d'EXPLOITATION		1 042	
Charges et Produits FINANCIERS			
Charges et Produits EXCEPTIONNELS			
TOTAL		1 042	

ANNEXE - Elément supplémentaire

Produits et Charges exceptionnels

Etat exprimé en euros		31/12/2009
Total des produits exceptionnels		2 760
Produits exceptionnels sur opérations en capital		2 760
<i>SUB INVT REGION VIREE RES</i>	<i>155</i>	
<i>PRODUITS EXCEPTIONNELS</i>	<i>2 605</i>	
Total des charges exceptionnelles		333
Charges exceptionnelles sur opération de gestion		333
<i>CHARGES EXCEP.JOP.GESTION</i>	<i>333</i>	
RESULTAT EXCEPTIONNEL		2 427

AUDIT MASSE & EGELE
Société de Commissariat Aux Comptes

Inscrite sur la liste de la Compagnie Régionale
Des Commissaires Aux Comptes de Reims

**ASSOCIATION DE GESTION
DU MUSEE DU FORT DE LA POMPELLE**

Siège social : 1 Place Museux
51100 REIMS

siret 390 489 979 00018

RAPPORT SPECIAL
DU
COMMISSAIRE AUX COMPTES

COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2009

S.A.R.L au capital de 8000 euros
R.C.S REIMS B 440 273 779
Bat 4 Allée Santos Dumont BP 247 - 51687 REIMS CEDEX 2
03.26.47.44.55

AUDIT MASSE & EGELE

Société de Commissariat Aux Comptes

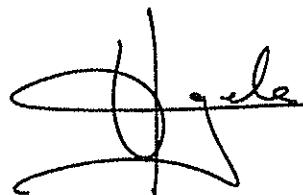
Inscrite sur la liste de la Compagnie Régionale
Des Commissaires Aux Comptes de Reims

Monsieur le Président,
Mesdames,
Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions suivant les dispositions de la loi des Nouvelles Régulations Economiques du 15 mai 2001.

Le Président du Conseil d'Administration ne nous a pas signalé de conventions qui ont été passées au cours de l'exercice 2009, directement ou indirectement, entre l'Association, ses dirigeants et ses administrateurs.

Reims, le 12 mars 2010



Pierre J. EGELE

S.A.R.L au capital de 8000 euros

R.C.S REIMS B 440 273 779

Bat 4 Allée Santos Dumont BP 247 - 51687 REIMS CEDEX 2

03.26.47.44.55